REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Portant Reclassement dans l'Ordre National du Bénin de Monsieur Ambroise PADONOU AGBOTON, précédemment membre de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT, GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim;
- VU le Décret N° 88-230 du 8 Juin 1988 portant reclassement dans l'Ordre National du Bénin (R.P.B.) des personnalités Béninoises précédemment membres de l'Ordre National du Dahomey;
- VU la Lettre de demande de reclassement dans l'Ordre National du Bénin formulée par Monsieur Ambroise PADONOU AGBOTON le 12 Décembre 1999;

DECRETE:

Article 1er: En application des dispositions de l'article 64 de la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin, Monsieur Ambroise PADONOU AGBOTON, précédemment Officier de l'Ordre National de la

République Populaire du Bénin par Décret n° 88-230 du 8 Juin 1988, est reclassé dans l'Ordre National du Bénin à concordance de grade.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 3 Février 2000

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim,

Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations: PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 18 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.